

Charte des fondamentaux pour une Education culturelle et artistique aux Arts de la scène en Ecole primaire (classes maternelles et élémentaires)

Texte élaboré par des artistes et des enseignants, à l'initiative du Groupe national Théâtre de l'O.C.C.E. (Office Central de la Coopération à l'Ecole), en relation avec l'ANRAT (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale en milieu scolaire) et le Printemps Théâtral (Centre National du Théâtre).

1 L'objectif essentiel est d'aborder une démarche artistique :

- Les activités artistiques ont lieu dans le temps scolaire avec le groupe-classe.
- Les pratiques du théâtre, de la danse, des arts de la piste, ..., s'inscrivent dans le projet de classe.

2 Les enfants et adultes sont en posture active :

- L'enfant est créateur, acteur et spectateur.
- L'enseignant et l'artiste sont associés à la mise en œuvre du projet.
- L'enseignant assure la continuité du travail.
- L'artiste est engagé dans une démarche de création au sein de Compagnies professionnelles.

3 Tous participent aux processus de création ce qui suppose de :

- Prendre en compte l'expression de chacun dans sa dimension corporelle, sensible, imaginaire, tant au niveau individuel que collectif.
- S'inscrire dans une démarche incluant la découverte des bonheurs du jeu, le respect, la rigueur, la mise en place de repères, de limites et d'exigences, la valorisation des personnes.
- Accepter de ne plus savoir, de tout découvrir.
- Mettre en partage les doutes et les propositions de chacun.
- Explorer, rechercher, choisir, pour construire.

4 Le projet artistique de classe s'inscrit dans un contexte éducatif et culturel. Il faut donc :

- Développer des temps de rencontre, d'échanges et de confrontations : présentation de chantiers, petites formes, ateliers, représentations, ... (voir Charte de l'ANRAT).
- Voir des spectacles, des répétitions, en organisant la rencontre avec plusieurs œuvres, plusieurs esthétiques, en particulier contemporaines.

5 Dans le cadre d'une formation, il est indispensable que :

- L'enseignant se confronte à la pratique artistique mise en œuvre dans le projet.
- L'artiste bénéficie d'une formation spécifique à ce type de projet.
- L'artiste et l'enseignant s'engagent dans une démarche de réflexion et de recherche sur ces pratiques

6 Le partenariat doit, chaque fois, être une aventure différente, réfléchi et propre à interroger les arts de la scène à l'Ecole.